



Epinotice

Flambée de fièvre jaune au Brésil – voyageurs également concernés

Lead

Une flambée de fièvre jaune sévit actuellement au Brésil. On relève des centaines de cas dans la population locale et plusieurs cas chez les voyageurs, ces derniers tous non vaccinés. L'OFSP a été informé la semaine passée, qu'un voyageur suisse revenant du Brésil avait été hospitalisé pour une fièvre jaune. Il en est malheureusement décédé. L'OFSP rappelle que la meilleure prévention contre cette maladie reste la vaccination.

Situation actuelle

Une flambée de fièvre jaune touchant les humains sévit actuellement au Brésil parallèlement à une épizootie de fièvre jaune. Entre juillet 2017 et fin février 2018, 723 cas humains confirmés de fièvre jaune ont été déclarés, dont 237 décès, nombres plus élevés que ceux rapportés pour la même période entre 2016/2017. De plus, le nombre de cas confirmés de fièvre jaune chez les voyageurs a augmenté ces dernières semaines. Il s'agit de 3 cas provenant du Chili, 3 cas provenant d'Argentine, 1 cas de Suisse, 1 cas de Roumanie. Tous ces voyageurs se trouvaient dans des régions pour lesquelles la vaccination est recommandée et aucun n'était vacciné.

L'augmentation exponentielle des cas humains et épizootiques constatée entre janvier et février 2018 est probablement due au fait que la circulation du virus de la fièvre jaune dans les régions à risque persiste et qu'elle s'est étendue à de nouvelles régions dont des centres urbains de grandes villes. De grandes campagnes de vaccination contre la fièvre jaune ont lieu actuellement au Brésil.

Agent infectieux et transmission

La fièvre jaune est une maladie virale hémorragique aiguë due à un virus (Flavivirus) transmis par piqure de moustiques infectés du genre *Aedes* (Afrique), *Haemogogus* et *Sabethes* (Amérique du Sud). Elle est endémique dans les régions tropicales d'Afrique, d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud. Dans la jungle et les forêts, les singes, principaux réservoirs du virus sont piqués par des moustiques qui transmettent le virus à d'autres singes. L'homme entre accidentellement dans le cycle (cas isolés ou sporadiques). Dans les régions rurales, le moustique infecte humains et singes. Dans les régions urbaines, les moustiques transmettent le virus d'une personne à l'autre.

Les grandes flambées de fièvre jaune surviennent lorsque des personnes infectées se trouvent dans des zones très peuplées avec une forte densité de moustique et une couverture vaccinale basse de la population considérée.

Symptômes et complications

La période d'incubation de la maladie est de 3 à 6 jours. Le plus souvent l'infection provoque une fièvre élevée, des frissons, des douleurs musculaires (dorsalgies), des maux de tête, des nausées et des vomissements. L'évolution est généralement favorable après 3-4 jours. Cependant, chez environ 15 % des malades, on observe une aggravation de leur état (2^e phase de la maladie) avec une récurrence de la fièvre, des douleurs abdominales, le développement d'une jaunisse et des saignements (yeux, bouche, nez, digestifs) pouvant entraîner la mort en quelques jours voire quelques semaines.

Prévention et traitement

Il n'existe aucun traitement spécifique. La vaccination constitue le meilleur moyen de protection contre cette maladie. L'effet protecteur commence 10 jours après l'injection. La vaccination consiste en 1 dose et confère, sauf situations particulières, une protection à vie. Le vaccin est généralement bien toléré et les réactions allergiques sont rares. Il est contre-indiqué pour les personnes allergiques aux protéines d'œuf, aux patients avec une immunodéficience sévère ou ayant des pathologies du thymus. Il est également contre-indiqué pour les enfants de moins de 9 mois, les femmes enceintes ou allaitant un bébé de moins de 9 mois. Mais pour ces derniers groupes, cette vaccination peut être envisagée au cours d'une flambée, quand le risque d'exposition est élevé. L'âge supérieur à 60 ans peut augmenter le risque de développer des effets secondaires sévères du vaccin et constitue une contre-indication relative à la vaccination (qui doit être évaluée cas par cas).

La fièvre jaune est la seule maladie listée dans le Règlement sanitaire international (RSI, 2005) pour laquelle les pays dans lesquels existe un risque de transmission peuvent exiger des voyageurs une preuve de vaccination comme conditions d'entrée ou de sortie. Selon ce règlement seuls les médecins ou centres ayant reçu une autorisation officielle peuvent l'administrer. L'exigence pour les voyageurs de présenter un certificat international de vaccination est à la discrétion de chaque Etat partie, avec comme conséquences que ce certificat n'est pas demandé par tous les pays qui ont de la fièvre jaune.

Des informations sur les recommandations de prévention et de vaccination sont disponibles sur notre site Internet www.bag.admin.ch > mot-clé : fièvre jaune. Pour l'entrée dans certains pays, la vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire (listes et exigences des différents pays sont également répertoriées sur notre site > mot-clé : santé-voyages, sur www.safetravel.ch, ainsi que sur le site Internet payant www.tropimed.ch).

Recommandations pour le voyageur

En plus d'une protection optimale contre les moustiques la journée, la vaccination contre la fièvre jaune est expressément recommandée pour la plupart des régions du Brésil.

Il faudrait exclure la maladie par analyses de laboratoire chez des voyageurs non vaccinés de retour du Brésil qui présentent de la fièvre.

Informations complémentaires concernant la fièvre jaune, les recommandations de prévention et de vaccination, les pays pour lesquels cette dernière est recommandée ou obligatoire, la situation au Brésil disponibles sur :

www.who.int/ith/updates/20180116/en/

www.paho.org

www.bag.admin.ch

www.safetravel.ch

Office fédéral de la santé publique
Unité de direction santé publique
Division maladies transmissibles
Section recommandations vaccinales et mesures de lutte